

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Psychologie

- Université de Rouen

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Homme, sociétés, risques, territoires

Établissement déposant : Université de Rouen

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Psychologie* de l'Université de Rouen est une licence pluridisciplinaire qui vise à sensibiliser les étudiants aux fonctions de psychologue. La formation permet aux étudiants de se familiariser autant avec les connaissances disciplinaires qu'avec les méthodologies de la recherche (savoir-faire méthodologique, analyse de données, connaissance des différents paradigmes de recherche, etc.). Elle ouvre l'accès à différents concours d'entrée : préparation aux diplômes d'Etat du secteur santé, de conseiller d'orientation, formateurs d'adultes, conseiller d'insertion et de probation...

Synthèse de l'évaluation

Il s'agit d'une formation complète et cohérente avec les objectifs de la licence, destinée à assurer aux étudiants des compétences générales et spécifiques dans les différents domaines de la psychologie. Cette formation apporte les savoirs nécessaires aux étudiants pour poursuivre leur cursus en master de *Psychologie* ou passer des concours à la fin de la licence. Des atouts importants doivent être soulignés, en particulier une spécialisation progressive de la formation et une grande cohérence de l'enseignement dans les thématiques dispensées incluant des cours théoriques, méthodologiques, en lien avec la recherche (stage de recherche obligatoire) et la professionnalisation (liens avec le terrain). Une difficulté concerne le nombre important d'étudiants en échec en première année. Ce problème devrait être travaillé plus en amont à travers une plus grande communication en direction des lycéens (ou par des réorientations actives à la fin du premier semestre). Une autre difficulté semble être liée au manque de suivi des étudiants au sortir de la licence (pas d'information sur l'insertion professionnelle des étudiants).

Points forts

- Spécialisation progressive de la formation et cohérence de l'enseignement avec cours théoriques, méthodologiques et en vue d'une future professionnalisation.
- Formation en lien avec la recherche et le terrain et stage de recherche obligatoire.

Points faibles

- Manque de suivi des étudiants à la sortie de la troisième année de licence.
- Absence d'information sur l'insertion professionnelle des étudiants.

Recommandations

Le suivi des étudiants au sortir de la licence nécessite d'être travaillé.

Un travail est nécessaire pour palier à l'échec des étudiants en première année de licence. Une orientation active à la fin du premier semestre pourrait être envisagée.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les objectifs de la formation licence mention <i>Psychologie</i> de l'Université de Rouen sont cohérents et le cursus est construit en adéquation avec eux.</p> <p>La formation est construite de telle sorte qu'elle permet une spécialisation progressive pour qu'en troisième année, les étudiants puissent faire le choix d'un domaine de la Psychologie parmi quatre spécialités : <i>Psychologie clinique et pathologique, Psychologie et neurosciences cognitives, Psychologie sociale et du travail, et Développement psychologique de l'enfant.</i></p> <p>La formation de licence, mention <i>Psychologie</i>, garantit ainsi un socle de connaissances dans la discipline, qui pourra donner lieu à une spécialisation en master, une culture générale et des compétences transversales avec la prise en compte du facteur humain dans son environnement.</p> <p>Cette formation permet à l'étudiant de construire progressivement son projet professionnel et personnel, et d'envisager une orientation professionnelle ou une poursuite d'études (en master en psychologie ou dans d'autres disciplines).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence mention <i>Psychologie</i> s'inscrit dans le champ <i>Homme, sociétés, risques, territoires</i>. Le diplôme est délivré par l'Université de Rouen. La licence mention <i>Psychologie</i> s'appuie sur les laboratoires PSY-NCA (Psychologie et neurosciences de la cognition et de l'affectivité) et ICONES (Intégration cognitive du neurone à la société). Elle s'appuie également sur l'école doctorale 556, Homme, sociétés, risques, territoires, regroupant des établissements co-accrédités incluant les universités de Caen, de Rouen et du Havre. Cette formation se distingue des autres formations de la région (et notamment de la licence de <i>Psychologie</i> de Caen) par certaines orientations thématiques : enseignements ciblés sur le développement cognitif, émotionnel et social de l'enfant typique mais également sur les troubles neuro-développementaux, ainsi que le handicap chez l'enfant ; enseignements sur la psychologie du travail et des organisations ; enseignements sur les NTIC (Nouvelles Technologies d'Information et de Communication). Les liens avec les entreprises ou les associations ne sont pas précisés. Pourtant, la formation comprend de nombreux professionnels de divers secteurs du monde socio-économique et les étudiants sont dans l'obligation d'effectuer un stage en troisième année.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est composée de 34 enseignants permanents dont sept Professeurs des universités (PU) et trois Maîtres de conférences (MCF) titulaires d'une Habilitation à diriger des recherches (HDR), ainsi que de 14 non permanents. Elle associe un grand nombre de professionnels de terrain. Le pilotage est assez classique : un responsable identifié pour chaque année, en plus du directeur de la licence. Si l'organisation de ce pilotage et le fonctionnement de l'équipe semblent adéquats, la contribution des intervenants extérieurs au pilotage de la formation n'est pas précisée.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont en augmentation avec un taux de réussite globalement bon à partir de la deuxième année. Le taux d'échec en première année tourne autour de 50 % ce qui est très important. Une amélioration au cours des deux dernières années s'est opérée (baisse du taux d'échec de 10 %). Il est regrettable qu'aucune information ne soit fournie sur l'insertion professionnelle des étudiants ou la poursuite d'études des étudiants licenciés (poursuite en master ou dans d'autres formations).</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La licence mention <i>Psychologie</i> s'ancre sur la formation à et par la recherche et s'appuie sur les laboratoires PSY-NCA (Psychologie et neurosciences de la cognition et de l'affectivité) et ICONES (Intégration cognitive du neurone à la société). Elle s'appuie également sur l'école doctorale 556, Homme, sociétés, risques, territoires, regroupant des établissements co-accrédités incluant les universités de Caen, de Rouen et du Havre. Les deux laboratoires ont des compétences spécifiques : le laboratoire ICONES étudie la cognition au travers du regard croisé des neurosciences et de la psychologie cognitive, différentielle et sociale. C'est une approche intégrative, conceptuelle et méthodologique. Le laboratoire PSY-NCA mène des travaux sur les fonctionnements ou dysfonctionnements psychologiques envisagés dans leur dimension</p>
------------------------------	--

	<p>cognitive, émotionnelle et sociale chez l'enfant, l'adulte et dans les modèles animaux.</p> <p>Des travaux dirigés TER : (Travaux d'étude et de recherche) sont proposés au second semestre de la troisième année de licence. Ils constituent une initiation aux méthodes de la recherche en psychologie, avec acquisition et maîtrise d'outils méthodologiques sur un thème de recherche. Une articulation entre acquis épistémiques des différentes spécialités et outils méthodologiques est demandée. L'évaluation de ce TER est peu expliquée si ce n'est par le fait que les étudiants doivent remettre un rapport (ou un compte rendu).</p> <p>Des outils méthodologiques sont également donnés pour le travail de recherche et la maîtrise des ressources documentaires avec une progression tout au long du cursus.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La licence mention <i>Psychologie</i> est très sensible à l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant (PPE), et c'est un point fort de cette formation. Au second semestre de la deuxième année, six conférenciers non psychologues, mais qui utilisent des concepts de psychologie et collaborent avec des psychologues, présentent leurs métiers aux étudiants. Au premier semestre de la troisième année, six champs d'exercice du métier de psychologue sont présentés aux étudiants dans les différentes spécialités enseignées (en psychiatrie et santé mentale, dans le domaine de l'enfance et de la protection, etc.). Ce même semestre, une unité d'enseignement (UE) obligatoire pour tous les étudiants est consacrée au projet professionnel et aux métiers de la psychologie. Ceci permet de mettre en place un plan d'action individualisé pour le projet professionnel de l'étudiant.</p>
Place des projets et stages	<p>En troisième année, un stage obligatoire d'observation de 40 h (dans le cadre du TER au second semestre) est proposé aux étudiants (10 demi-journées). Ce stage est encadré par un tuteur universitaire référent, et par le praticien du lieu de stage. L'étudiant, qui doit faire un compte rendu de stage, est donc suivi par les deux référents. Le praticien sur le lieu du stage n'est pas forcément un psychologue. Il manque des explications sur l'évaluation des acquis à partir de ce stage, ainsi que sur les lieux d'accueil des stagiaires.</p>
Place de l'international	<p>Alors que l'international semble être une des priorités de l'Université de Rouen, avec de nombreux organismes qui permettent aux étudiants et aux enseignants une forte mobilité dans les échanges (ERASMUS, CREPUQ, etc.), le nombre d'étudiants entrants et sortants dans le cadre de la licence est faible voire très faible. Les liens avec les institutions étrangères devraient sans doute être renforcés (laboratoires, composantes, etc.) pour apporter aux étudiants une ouverture et des compétences plus larges et plus internationales.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Une commission de validation des études est chargée d'évaluer chaque demande d'inscription en licence de Psychologie (pour les étudiants qui ne sont pas inscrits de plein droit). Des aménagements sont envisagés avec des équivalences dans une année inférieure pour conforter les acquis des étudiants. Cette commission étudie également la prise en compte de certaines expériences professionnelles pour les personnes en reprise d'étude.</p> <p>Un dispositif d'aide à la réussite est mis en place, avec un tutorat assuré par des étudiants de master sous la direction d'un enseignant-chercheur. Des permanences sont organisées pour les étudiants de licence, à leur demande, mais ce dispositif n'est pas formalisé. Les responsables de troisième année reçoivent également les étudiants en fin de parcours, mais ceci reste optionnel, et nous n'avons pas d'information sur le nombre d'étudiants qui rencontre effectivement les enseignants.</p> <p>L'aide à la réussite et l'orientation active devraient être plus développées.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement sont classiques (cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques), ainsi que les supports de cours (diaporamas, exposés, commentaires, films). Les étudiants ont aussi la possibilité de suivre les cours en formation continue. En septembre 2014, un MCF a été recruté sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), ce qui favorise leur mise en place, notamment pour les cours dispensés dès la deuxième année sur la place du numérique en psychologie (implication pratique et recherche).</p> <p>La proposition d'un enseignement à distance sera étudiée pour le prochain contrat quinquennal en lien avec le Comité licence.</p> <p>Différents aménagements sont proposés : pour les salariés (examens finaux), pour les étudiants handicapés (salles de cours adaptées, utilisation des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement) pour partager les contenus pédagogiques et thématiques par voie numérique afin de limiter les déplacements, organisation spécifique d'examens). Depuis 2015, l'UFR « Sciences humaines et sociales » et le département de Psychologie comptent un référent handicap pour faire le lien entre la cellule handicap de l'université, les étudiants, les enseignants et les personnels administratifs.</p> <p>Si aucune certification en langue vivante n'est mentionnée, une politique de langue est menée à tous les niveaux du cursus (l'anglais est privilégié). Le dossier ne mentionne pas de plateforme numérique pour les étudiants et les enseignants (supports de cours, documents, etc.). Ce point devrait être mis en œuvre en vue du prochain contrat quinquennal.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modes d'évaluation sont classiques : contrôle continu (écrit ou oral) pour les travaux dirigés, examens terminaux pour les cours magistraux, rapports de stage, dossiers d'évaluation, mémoires de TER. Un dispositif est également mis en place pour le tutorat des étudiants.</p> <p>La composition des jurys de licence et son fonctionnement sont classiques.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi des compétences est fait au moyen classique des travaux pratiques et travaux dirigés. La fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) établie pour la discipline comporte une description des compétences générales et spécifiques. Le supplément au diplôme (SD) est également présenté en annexe.</p> <p>Cependant, il manque des informations sur la mise en place d'un portefeuille de compétences et le suivi de l'acquisition de ces compétences.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Aucune précision n'est fournie sur la poursuite des études des étudiants admis, et sur ceux qui ne sont pas admis. Cet élément doit être repensé et largement approfondi.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an pour évaluer la formation et le futur projet de la licence. Les réflexions liées à l'autoévaluation sont présentées sous forme de points faibles et forts. Mais aucune information n'est fournie sur la manière dont les étudiants évaluent les enseignements.</p>

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.